

Mobilité résidentielle et pauvreté : l'exemple de la Gironde

ZAEPFEL Christophe*

Étudier le lien entre mobilité résidentielle et pauvreté au niveau d'un territoire donné peut consister, dans un premier temps, à observer les effets des échanges migratoires sur le niveau de pauvreté global du territoire, en comparant notamment les situations de partants, des arrivants et des « sédentaires »¹. Mais il peut également s'agir, de façon tout à fait complémentaire, d'étudier l'impact des mouvements sur la répartition spatiale des populations pauvres à l'intérieur même du territoire, et ainsi mettre en avant des zones d'émigration, d'immigration et de « rétention » (Davezies et Korsu, 2001) de populations pauvres.

Deux approches s'opposent dans la littérature quant au lien de cause à effet entre pauvreté et mobilité résidentielle à l'échelle territoriale (Korsu, 2004) : pour la première, développée par les économistes néo-classiques, la migration vers des zones économiquement dynamiques d'actifs en difficulté sur le marché du travail d'espaces en crise aura des effets positifs sur le niveau de pauvreté de ces zones défavorisées et donc sur le niveau de pauvreté global du territoire. La mobilité résidentielle est donc vue comme très positive. La seconde approche rompt néanmoins avec l'optimisme de la première, avançant l'idée de coût de la mobilité et l'incertitude de ses bénéfiques. Les mouvements seraient ainsi surtout sélectifs, favorisant les espaces d'arrivée au détriment des espaces de départ (Myrdal, 1959). Les échanges migratoires seraient susceptibles par conséquent de créer des territoires de « rétention » de ménages pauvres, où la pauvreté serait durablement ancrée, du fait notamment de l'émigration des actifs les plus jeunes et les qualifiés.

L'objectif de la présente étude est double : il s'agira, tout d'abord, de proposer une méthode pour observer le lien entre migrations et pauvreté à partir des données rendues disponibles par le système statistique français. Ensuite, cette démarche sera appliquée au département de la Gironde et à ses cantons-ou-villes² (ou pseudo-cantons), afin de tenter de répondre à trois questions majeures et complémentaires : la mobilité résidentielle a-t-elle une influence positive ou négative sur le niveau de pauvreté globale du

¹ Par « sédentaires », nous entendons les personnes n'ayant pas changé de canton de résidence entre le 1^{er} janvier 2003 et le 1^{er} janvier 2008.

² « À la différence du canton, le "Canton-ou-ville" (ou pseudo-canton) est un regroupement d'une ou plusieurs communes entières » (définition Institut national de la statistique et des études économiques).

* Université Montesquieu-Bordeaux IV.

département ? Quel est son rôle dans la géographie girondine de la pauvreté ? Existe-t-il, dans le département, des territoires de « rétention » de ménages pauvres, où les difficultés seraient en partie le fruit de migrations sélectives ?

Cadre méthodologique

Dans l'idéal, on suivrait les individus tout au long de leur vie, en ayant connaissance de leurs revenus, de la structure de leur ménage d'appartenance et d'éléments contextuels (comme le coût de la vie). Ainsi, on aurait des éléments objectifs qui permettraient de déterminer la situation de pauvreté et le parcours résidentiel complet. Un tel dispositif est bien évidemment impossible à mettre en place, pour des raisons de respect de la vie privée, mais aussi de coût.

Les enquêtes de suivi offrent des perspectives un peu limitées quant à la mobilité résidentielle, notamment quand on veut aborder celle-ci à une échelle géographique relativement fine comme c'est le cas ici. Elles s'étendent également sur des périodes réduites et les résultats sont donc difficiles à extrapoler, d'autant que les effectifs concernés sont faibles. Dès lors, d'autres solutions sont à explorer et, dans le cas français, il convient de prendre les données du Recensement de la population en considération, afin de mesurer quels pourraient être leurs éventuels apports.

Différentes approches existent pour déterminer une situation de pauvreté :

- l'approche absolue, considérant comme pauvres les personnes ne disposant pas des biens de première nécessité qui assureraient leur survie ;
- l'approche relative, se basant sur une comparaison avec le niveau de vie moyen du lieu géographique dans lequel l'individu ou le ménage réside ;
- l'approche administrative, où vont être prises en considération les personnes bénéficiant des différents minimas sociaux.

Trois critères ressortent donc : les conditions de vie, les revenus et le fait de bénéficier ou non des minimas sociaux. Les informations quant aux conditions de vie sont peu nombreuses dans les données du recensement français, en particulier dans les bases concernant les flux de mobilité, tandis que les informations quant aux revenus et la perception de minimas sociaux en sont absentes.

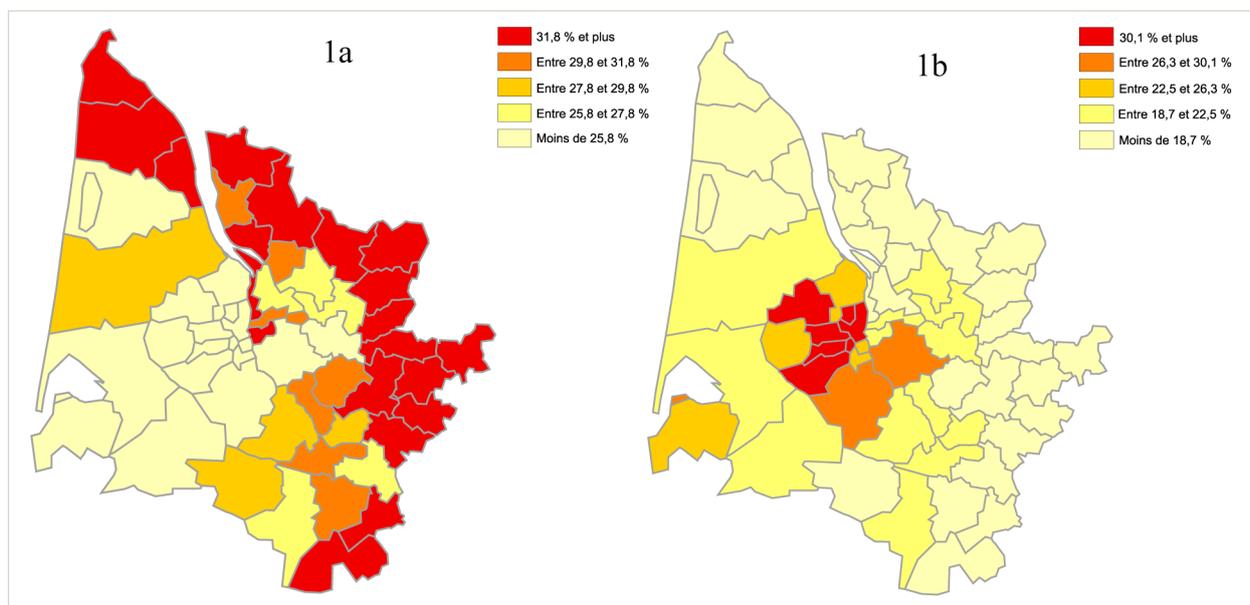
Les fichiers individuels du recensement comportent un ensemble de variables (âge, sexe, diplôme, profession et catégorie sociale, type d'activité, temps de travail, secteur d'activité) qui, combinées les unes avec les autres, donnent une idée relativement fiable des ressources des ménages. Ces variables peuvent être mises en lien avec des mesures du revenu dans diverses sources nationales, dont les micro-données sont disponibles (Bergouignan et Zaepfel, 2013). Il est ainsi possible d'estimer un revenu annuel pour les différentes combinaisons de modalités de ces variables. Néanmoins, l'étude des migrations sur le territoire français ne peut se faire qu'à l'aide de la base de données censitaires, dédiée à cet effet et ne contenant pas l'ensemble des variables nécessaires à une telle opération et surtout, ne présentant pas d'entrée par ménage. L'étude directe du lien entre mobilité résidentielle et pauvreté est impossible, et nous sommes contraints de mener notre étude au niveau de l'individu. Néanmoins, MIGCOM contient d'autres variables ayant une certaine proximité avec notre objet d'étude et qui pourraient ainsi servir de variables de substitution.

Choix de l'indicateur de référence

Dans la base MIGCOM, chaque enregistrement du fichier correspond à un individu décrit selon sa commune de résidence actuelle et sa commune de résidence cinq ans auparavant³. Sont également renseignées ses principales caractéristiques sociodémographiques, ainsi que celles du ménage auquel il appartient. Parmi ces variables, deux nous semblent intéressantes pour l'étude de la pauvreté : le type d'activité (actif occupé, chômeurs, inactifs, etc.) et le niveau de diplôme.

À un niveau individuel, le fait d'être sans emploi accroît très nettement la probabilité d'être dans une situation de pauvreté : en 2010, 23,7 % des chômeurs et 16,6 % des inactifs vivent sous le seuil de pauvreté à 50 % du revenu médian contre 7,1 % de l'ensemble des 15 ans et plus de France métropolitaine (données INSEE). Par ailleurs, 10,9 % des personnes sans diplôme sont en situation de pauvreté. Toutefois, il convient de rappeler que la situation de pauvreté sera définie à partir des caractéristiques de l'individu au 1^{er} janvier 2008 et non pas, comme dans l'idéal, au moment de la migration ou en l'absence de mobilité, au 1^{er} janvier 2003. Dans ce cadre, il nous a paru plus judicieux d'utiliser le niveau de diplôme comme variable de substitution, celui-ci étant moins susceptible d'évoluer au cours d'une période de cinq ans que le type d'activité. Nous étudierons donc en priorité les migrations de personnes sans diplôme⁴ au 1^{er} janvier 2008.

Cartes 1a et 1b. Proportions standardisées par âge de 15-64 ans non-diplômés (4a) et proportions standardisées par âge de 15-64 ans titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (4b) au 1^{er} janvier 2008, selon les cantons-ou-villes girondins



Source : INSEE-RRP

³ Demeure une inconnue : les personnes résidant en France métropolitaine en 2003 mais qui n'y résident plus en 2008. Notre champ concernera ainsi uniquement les personnes résidant en France en 2003 et en 2008.

⁴ Soit toute personne âgée de 15 à 64 ans ayant déclaré n'avoir aucun diplôme, ou avoir déclaré comme diplôme le plus élevé le certificat d'études primaires (supprimé en 1989) ou le brevet des collèges.

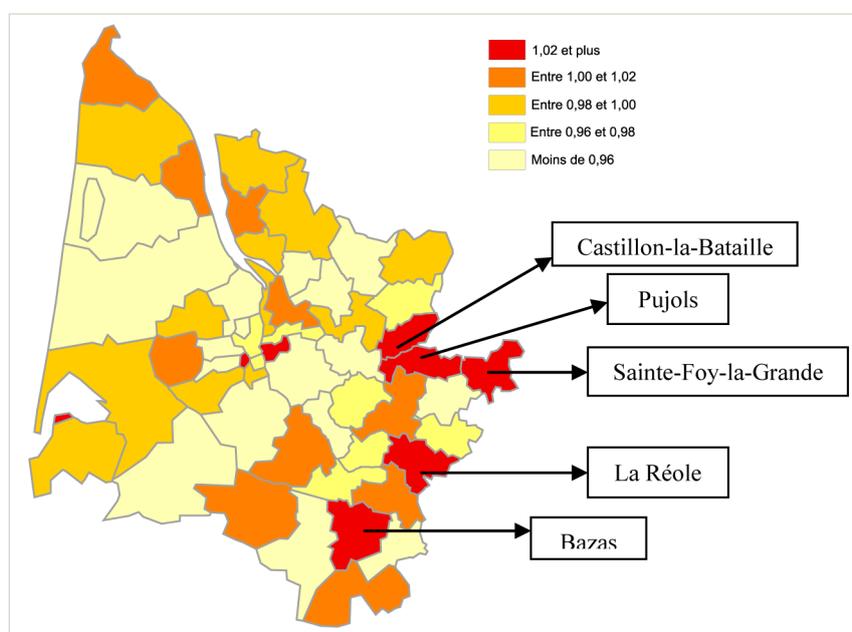
On observe que les cantons-ou-villes où le poids des personnes non-diplômées est le plus fort sont très largement concentrés sur les marges du département. À l'inverse, les proportions de personnes titulaires d'un diplôme supérieur au baccalauréat sont surtout importantes dans le cœur et dans l'Ouest de l'agglomération bordelaise. Ici, ce sont des proportions standardisées par âge qui sont présentées. Des proportions non-standardisées mettraient encore plus en évidence les déséquilibres au sein du département.

Il convient de s'interroger sur le rôle de la mobilité résidentielle dans la structuration de ces cartes. Contribue-t-elle à ces déséquilibres, par l'effet de migrations sélectives, ou est-ce l'effet de facteurs plus structurels ? Si ces migrations sélectives existent effectivement, sont-elles entrantes, sortantes, ou les deux ? Une première approche peut être de comparer les proportions attendues de non-diplômés dans les pseudo-cantons en l'absence de migrations et les proportions mesurées.

Résultats

Proportions attendues de migrants et proportions mesurées

Carte 2. Rapport entre proportions mesurées au 1^{er} janvier 2008 de 20-64 ans non-diplômés et proportions attendues au 1^{er} janvier 2008 de 20-64 ans non-diplômés en l'absence de migrations entre 2003 et 2008, selon les cantons-ou-villes girondins



Source : INSEE-RRP

Dans l'ensemble, la majorité de pseudo-cantons girondins présentent des proportions mesurées de non-diplômés inférieures à ce qu'elles auraient été sans migrations entre 2003 et 2008. Le rapport pour l'ensemble du département est de 0,98. Les échanges migratoires ont donc fait diminuer la proportion de non-diplômés en Gironde. Le département a par ailleurs été particulièrement attractif entre 2003 et 2008, avec un taux d'accroissement migratoire moyen de 7,7 pour 1 000 (selon les données de l'Ins-

titut National des Études Démographiques (INED)) contre 2,5 pour 1 000 pour l'ensemble de la France métropolitaine. Dans le même temps, la proportion de 0-64 ans couverts par le revenu minimum d'insertion⁵ dans le département passait de 4,1 % à 3,8 % (données Caisses Nationales d'Allocations Familiales), alors qu'elle augmentait pour l'ensemble de la France métropolitaine (de 3,8 à 4,2 %). A priori, les échanges migratoires auraient donc eu tendance à être « vertueux » pour le département au cours de la période.

Cinq cantons-ou-villes indiqués sur la carte présentent toutefois des rapports parmi les plus élevés du département, mais aussi des proportions de non-diplômés très élevées dans le contexte girondin. Il s'agit des pseudo-cantons de Castillon-la-Bataille, Pujols, Sainte-Foy-la-Grande, La Réole et Bazas. Ces cantons-ou-villes sont situés à l'Est du département, et sont à dominante rurale. Ils nous intéresseront tout particulièrement.

Tableau 1. Principaux indicateurs de précarité/pauvreté en 2008 pour les cantons-ou-villes de Castillon-la-Bataille, Pujols, Sainte-Foy-la-Grande, La Réole et Bazas

	Taux de pauvreté estimé (seuil 60 % du revenu médian)	Proportion de 15-64 ans sans emploi	Proportion de faibles rémunérations
Bazas	13,6 %	20,8 %	10,8 %
Castillon-la-Bataille	21,1 %	24,1 %	12,4 %
Pujols	17,3 %	20,6 %	12,8 %
La Réole	18,5 %	24,9 %	12,1 %
Sainte-Foy-la-Grande	19,1 %	26,8 %	13,5 %
Gironde	15,2 %	21,3 %	10,5 %

Sources : INSEE-RRP, Enquête Budget de famille, INSEE-DADS

Seul le canton-ou-ville de Bazas se situe sous le taux de pauvreté estimé à partir du croisement des données du recensement de la population et de l'Enquête Budget de Famille (Bergouignan et Zaepfel, 2013). La pauvreté apparaît particulièrement marquée dans les cantons-ou-villes de Castillon-la-Bataille, La Réole et Sainte-Foy-la-Grande, sous les effets conjugués d'un fort non-emploi⁶ et d'une proportion importante de faibles rémunérations du travail⁷.

Les « sédentaires »

Pour étudier les mouvements migratoires, commençons par nous intéresser à ceux qui n'ont pas changé de lieu de résidence. De manière générale, les sédentaires sont proportionnellement plus nombreux parmi

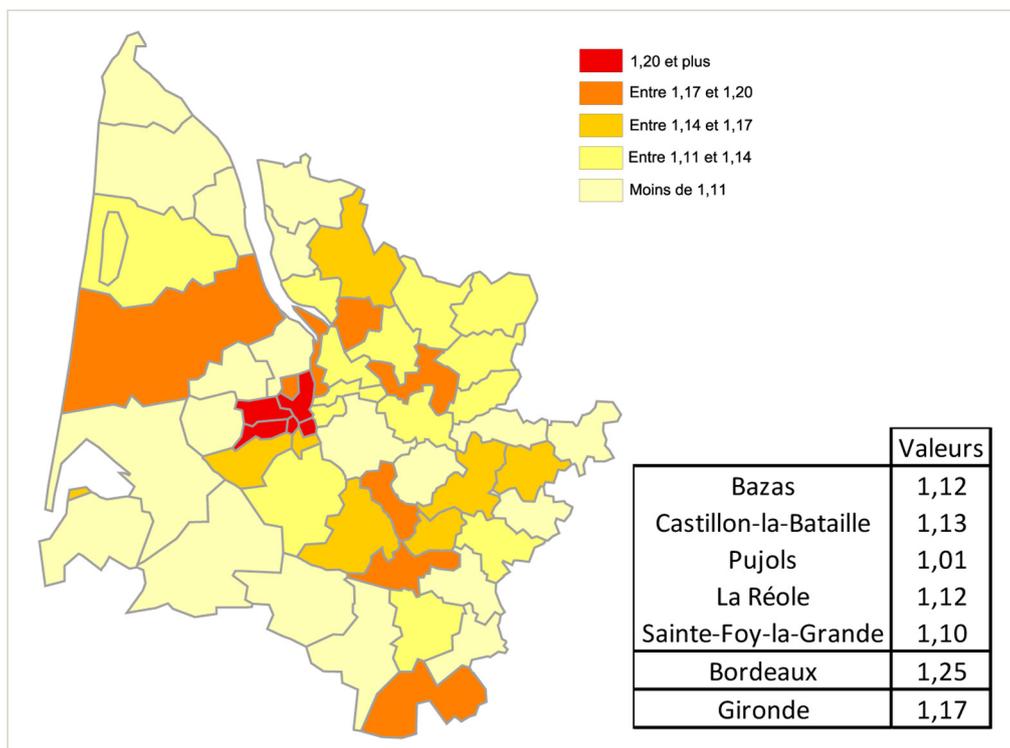
⁵ Allocation créée en 1988 et remplacée en 2009 par le Revenu de solidarité active (RSA), ayant eu pour objectif de garantir un niveau minimum de ressources aux personnes disposant de faibles revenus.

⁶ Le non-emploi correspond à la proportion de personnes sans emploi parmi les 15-64 ans n'étant ni retraités ni scolarisés.

⁷ Sont considérées comme faibles rémunérations les rémunérations nettes totales n'excédant pas 4 781 € sur l'année 2008, soit le premier décile de distribution des rémunérations nettes totales pour l'ensemble de la France métropolitaine.

les non-diplômés, et ce dans tous les pseudo-cantons du département. Le rapport est particulièrement important au centre de l'agglomération de Bordeaux, ce qui peut s'expliquer notamment par la forte mobilité des diplômés transitant par ces territoires. Dans les cantons-ou-villes périphériques, le rapport est beaucoup plus faible. Dans les cinq cantons-ou-villes qui nous intéressent, la valeur est inférieure à la moyenne départementale.

Carte 3. Rapport entre proportions de sédentaires non-diplômés et proportions de sédentaires diplômés, au 1^{er} janvier 2008, selon les cantons-ou-villes girondins

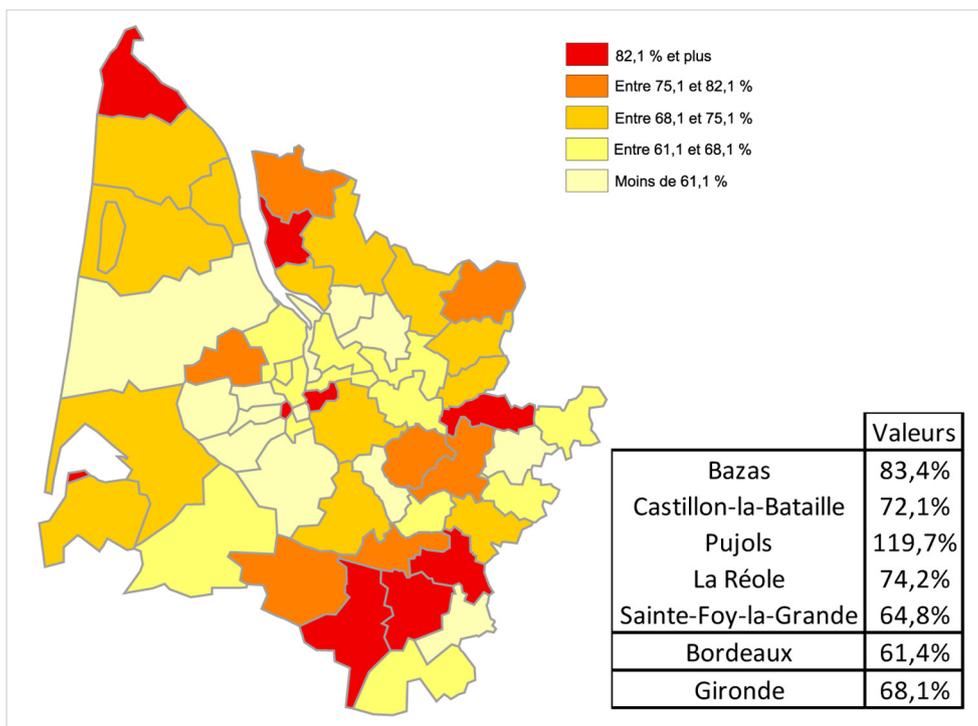


Source : INSEE-RRP

Les migrations à l'intérieur de la Gironde

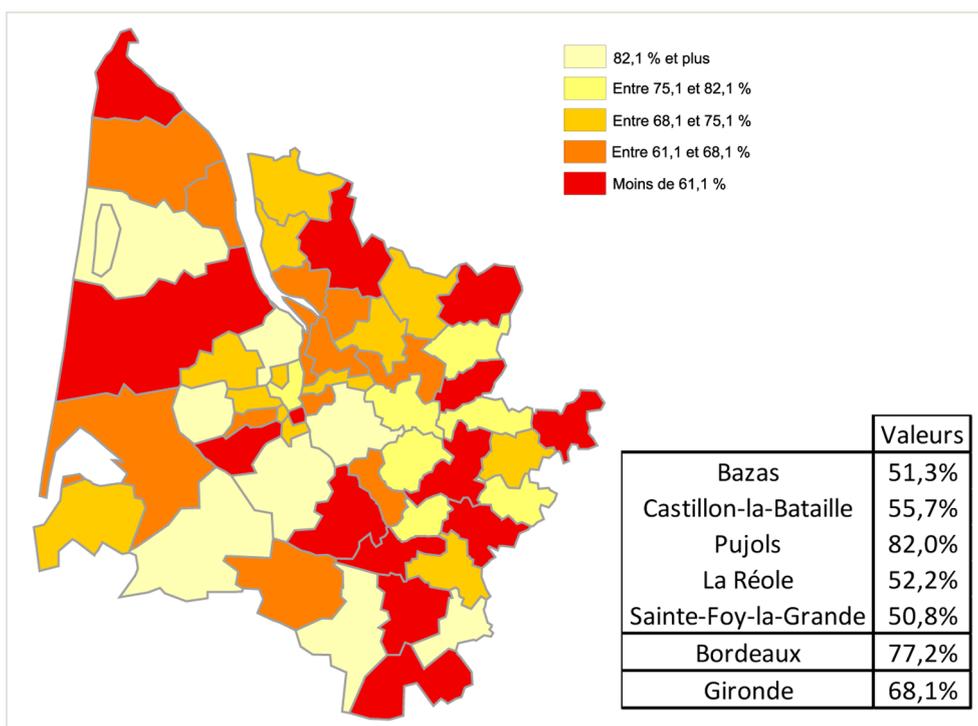
Pour étudier les migrations intra-départementales, nous avons abordé la population girondine comme une population fermée aux échanges avec l'extérieur entre le 1^{er} janvier 2003 et le 1^{er} janvier 2008. Le numérateur utilisé correspond aux personnes du champ ayant migré vers un canton-ou-ville girondin C alors qu'elles habitaient dans un autre canton-ou-ville girondin auparavant. Le dénominateur correspond à l'ensemble des personnes appartenant au champ au 1^{er} janvier 2008 et résidant dans le canton-ou-ville C. Le rapport entre proportions d'entrants parmi les non-diplômés et proportions d'entrants parmi les diplômés sera calculé. Plus la valeur est forte, plus les non-diplômés seront nombreux à entrer dans le territoire au regard de ce qui est mesuré pour les diplômés. En utilisant la moyenne départementale comme valeur de référence, on constate que les mesures sur les marges du département ont tendance à être relativement élevées, notamment dans les cantons-ou-villes de Bazas et Pujols. Dans ces espaces, les non-diplômés ont été nettement surreprésentés parmi les entrants.

Carte 4. Rapport entre proportions d'entrants depuis la Gironde parmi les non-diplômés et proportions d'entrants depuis la Gironde parmi les diplômés au 1^{er} janvier 2008, selon les cantons-ou-villes girondins



Source : INSEE-RRP

Carte 5. Rapport entre proportions de sortants vers la Gironde parmi les non-diplômés et proportions de sortants vers la Gironde parmi les diplômés au 1^{er} janvier 2008, selon les cantons-ou-villes girondins

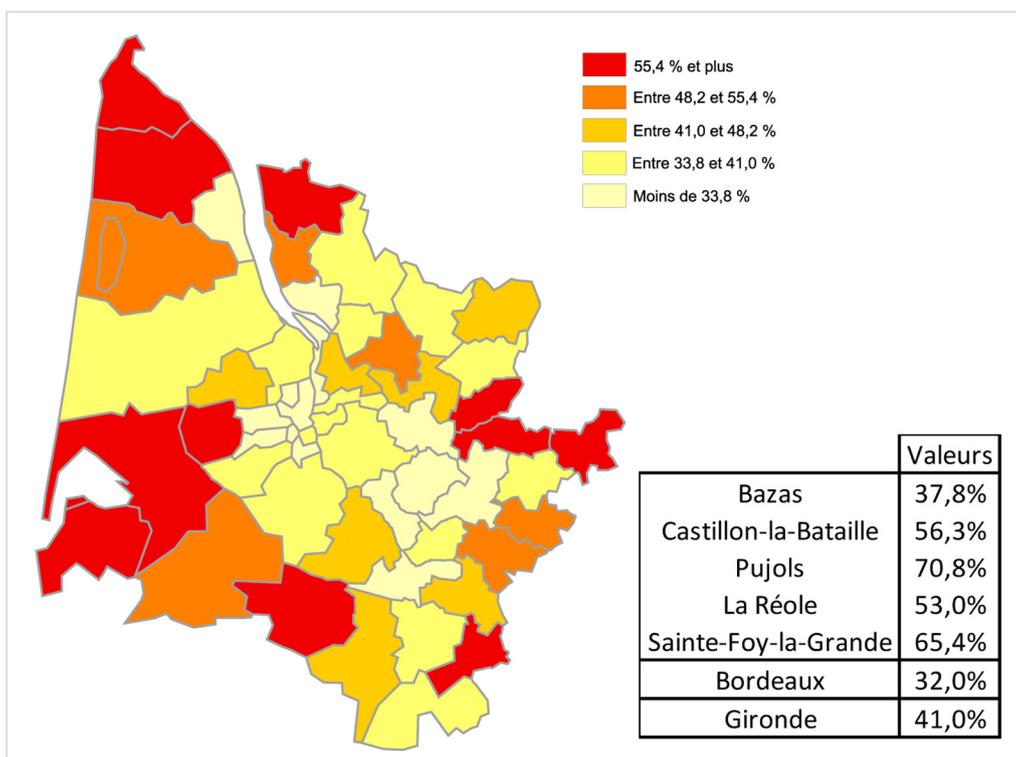


Source : INSEE-RRP

Pour les sortants, le numérateur correspond aux personnes du champ ayant migré vers un canton-ou-ville girondin alors qu'elles habitaient dans un canton girondin C' au 1^{er} janvier 2003. Le dénominateur regroupe les personnes appartenant au champ et résidant dans le canton-ou-ville C' au 1^{er} janvier 2003. Plus la valeur est faible, plus les non-diplômés seront proportionnellement moins nombreux à sortir que les diplômés. Là aussi, le rapport semble de façon générale plus faible dans les cantons-ou-villes périphériques. Ainsi, dans des pseudo-cantons comme ceux de Sainte-Foy-la-Grande, La Réole ou Bazas, les sorties vers le reste du département apparaissent particulièrement sélectives, concernant nettement plus les diplômés que les non-diplômés.

Les migrations depuis/vers l'extérieur de la Gironde

Carte 6. Rapport entre proportions d'entrants depuis l'extérieur de la Gironde parmi les non-diplômés et proportions d'entrants depuis l'extérieur de la Gironde parmi les diplômés au 1^{er} janvier 2008, selon les cantons-ou-villes girondins

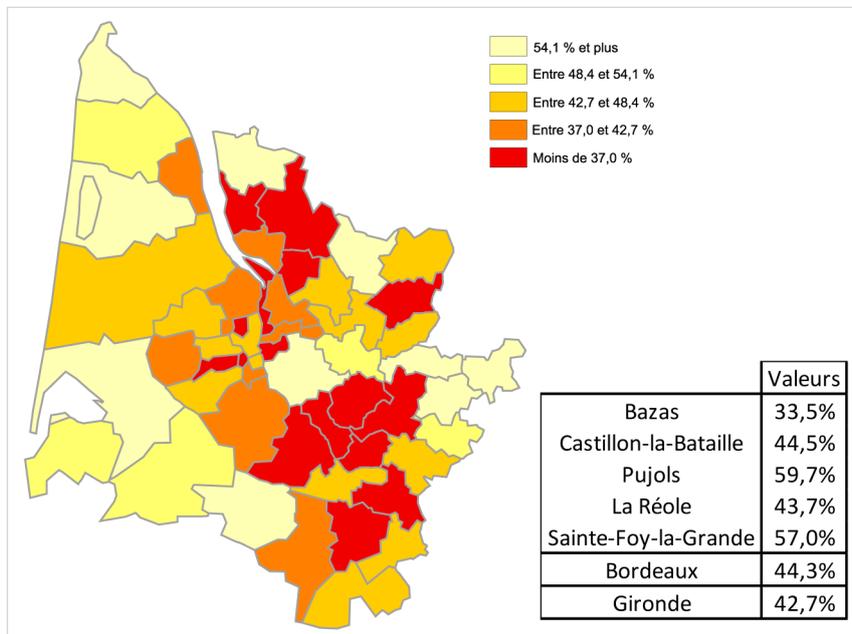


Source : INSEE-RRP

Intéressons-nous maintenant aux migrations vers les pseudo-cantons girondins depuis l'extérieur du département. Au cœur de l'agglomération bordelaise, le rapport apparaît particulièrement favorable, avec nettement plus d'arrivées de diplômés que de non-diplômés. Les zones où le rapport est le plus conséquent sont également concentrées aux marges du département, et particulièrement à Pujols ou Sainte-Foy-la-Grande.

En ce qui concerne les sorties vers l'extérieur de la Gironde, la situation est plus contrastée. Dans l'agglomération bordelaise, les migrations ont tendance à être assez sélectives. C'est moins le cas dans les pseudo-cantons qui nous intéressent en priorité, hormis à Bazas.

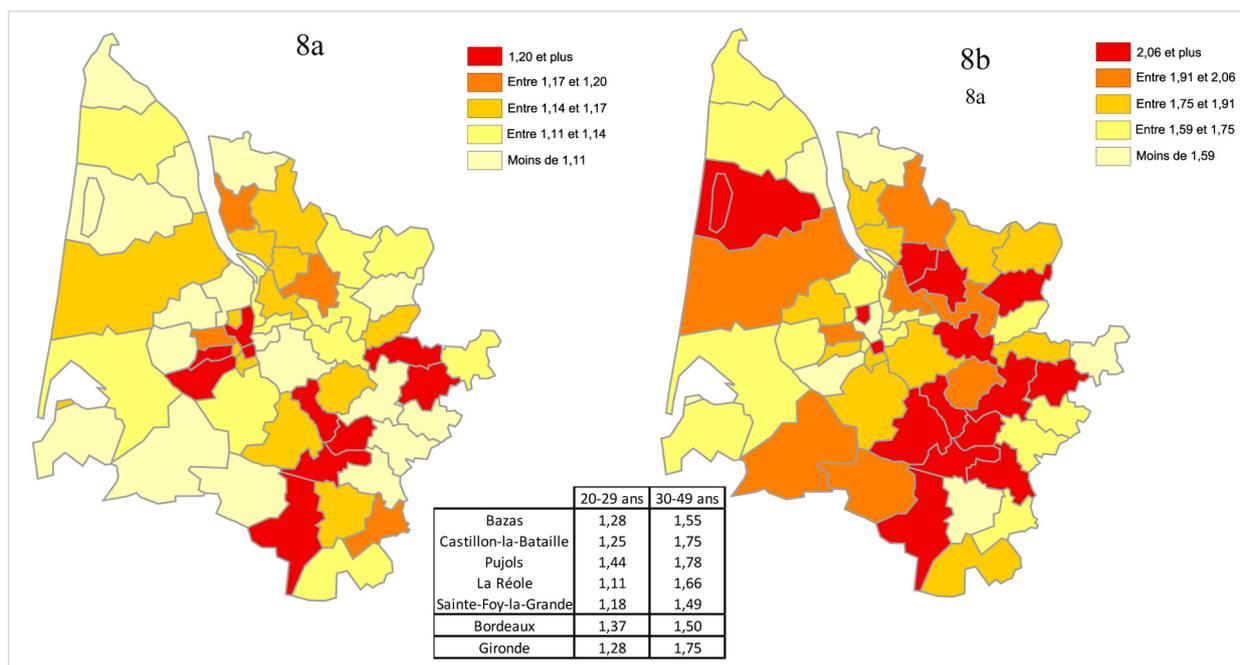
Carte 7. Rapport entre proportion de sortants de la Gironde vers l'extérieur parmi les non-diplômés et sortants de la Gironde vers l'extérieur vers les diplômés au 1^{er} janvier 2008, selon les cantons-ou-villes girondins



Source : INSEE-RRP

Les résultats par âges

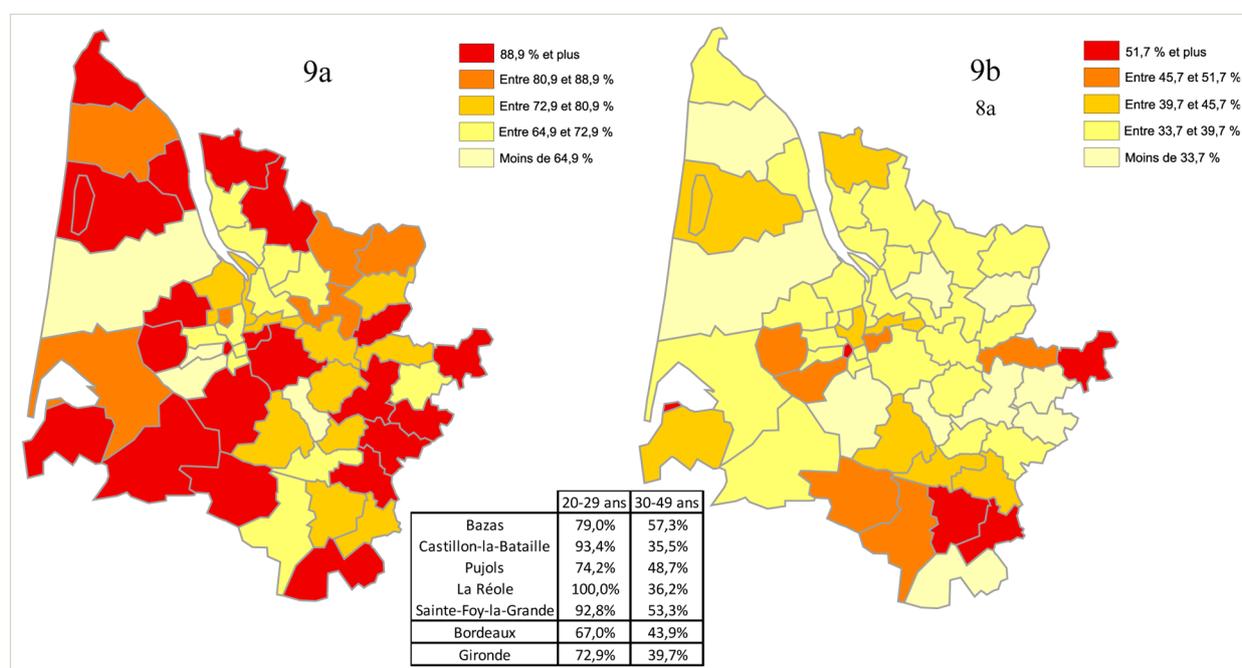
Cartes 8a et 8b. Rapport entre proportion de sédentaires de 20 à 29 ans non-diplômés et proportions de sédentaires de 20 à 29 ans diplômés (carte 11a) et rapport entre proportion de sédentaires de 30 à 49 ans non-diplômés et proportions de sédentaires de 30 à 49 ans diplômés (carte 11b) au 1^{er} janvier 2008, selon les cantons-ou-villes girondins



Source : INSEE-RRP

On ne peut mener cette étude sans s'intéresser aux âges. En effet, il apparaît fort probable que le sens des migrations dépend de l'âge et qu'il varie selon le niveau de diplôme. Par exemple, il semble logique que les jeunes diplômés résidant auparavant dans les pseudo-cantons périphériques aient plus souvent rejoint le cœur de l'agglomération bordelaise que les non-diplômés, afin d'habiter plus près des établissements d'enseignement supérieur ou du lieu de leur premier emploi. Pour ce qui est de la sédentarité, la situation est beaucoup plus équilibrée entre 20 et 29 ans qu'elle ne l'est entre 30 et 49. À partir de 30 ans, les sédentaires sont proportionnellement nettement plus nombreux chez les non-diplômés. Les valeurs mesurées dans les cinq cantons-ou-villes qui nous intéressent tout particulièrement ne sont pas réellement remarquables, hormis pour Pujols entre 20 et 29 ans.

Cartes 9a et 9b. Rapport entre proportion d'entrants de 20 à 29 ans non-diplômés et proportions d'entrants de 20 à 29 ans diplômés (carte 12a) et rapport entre proportions d'entrants de 30 à 49 ans non-diplômés et proportions d'entrants de 30 à 49 ans diplômés (carte 12b) au 1^{er} janvier 2008, selon les cantons-ou-villes girondins



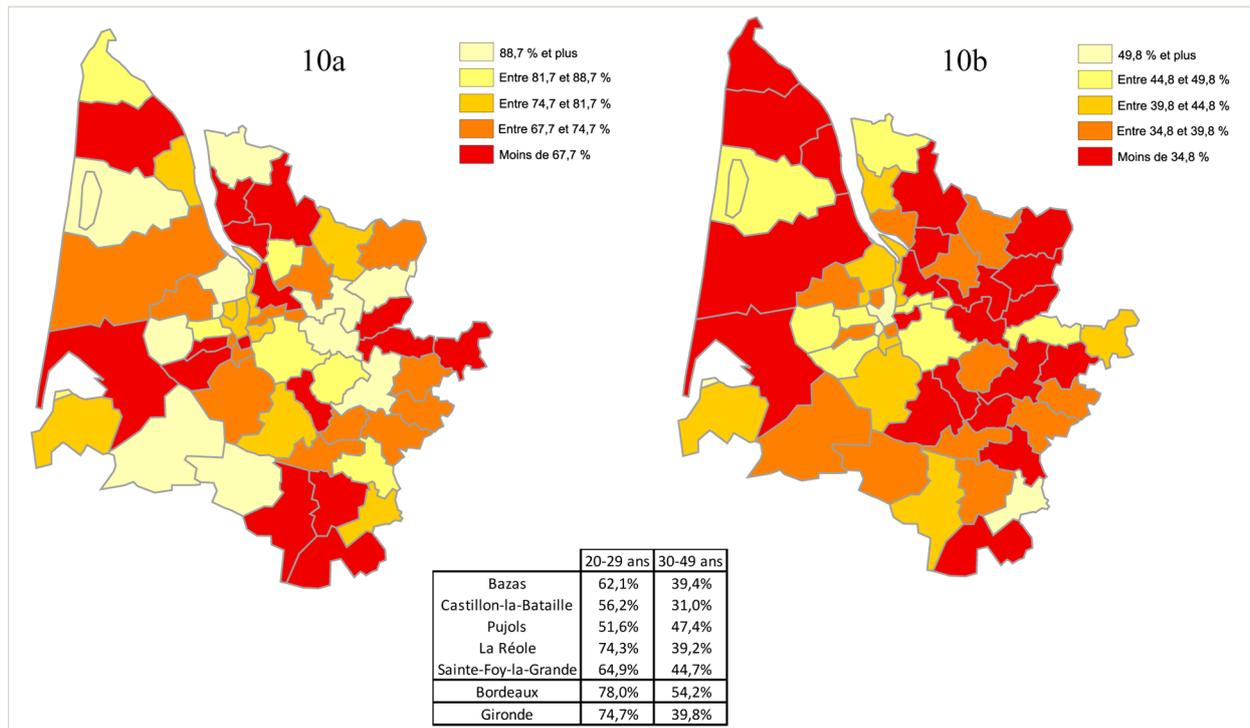
Source : INSEE-RRP

Pour ce qui est des flux migratoires à proprement parler, le rapport entre entrants non-diplômés et entrants diplômés entre 20 et 29 ans est assez défavorable sur les marges du département, et en particulier dans les pseudo-cantons que nous suivons plus précisément. Ces cantons-ou-villes ruraux et excentrés apparaissent de manière générale peu attractifs pour les diplômés. Entre 30 et 49 ans, le rapport continue d'être défavorable à Sainte-Foy-la-Grande et à Bazas. Le rapport est particulièrement favorable dans certains pseudo-cantons situés à la périphérie de l'agglomération bordelaise : on peut émettre l'hypothèse qu'il s'agit ici de couples diplômés avec enfants qui choisissent de s'écarter de la ville centre pour accéder à la propriété, sans non plus trop s'éloigner de l'agglomération.

Le rapport entre proportions de sortants non-diplômés et proportions de sortants diplômés est plus défavorable de manière générale sur les marges du département. À Pujols et Castillon-la-Bataille, les non-diplômés sortent nettement moins que la moyenne entre 20 et 29 ans. Les sorties sont beaucoup plus sélectives entre 30 et 49 ans, en particulier à l'extérieur de l'aire urbaine de Bordeaux. Toutefois,

parmi les pseudo-cantons nous intéressant, seul Castillon-la-Bataille présente un rapport particulièrement défavorable.

Cartes 10a et 10b. Rapport entre proportion de sortants de 20 à 29 ans non-diplômés et proportions de sortants de 20 à 29 ans diplômés (carte 13a) et rapport entre proportions de sortants de 30 à 49 ans non-diplômés et proportions de sortants de 30 à 49 ans diplômés (carte 13b) au 1^{er} janvier 2008, selon les cantons-ou-villes girondins



Source : INSEE-RRP

Synthèse des résultats

Tableau 2. Tableau récapitulatif de la nature des mouvements sélectifs accroissant la part des non-diplômés mesurés dans les cantons-ou-villes de Bazas, Castillon-la-Bataille, Pujols, La Réole, Sainte-Foy-la-Grande et Bordeaux

	Sédentarité sélective	Entrées internes sélectives	Sorties internes sélectives	Entrées externes sélectives	Sorties externes sélectives	Sédentarité 20-29 ans sélective	Sédentarité 30-39 ans sélective	Entrées 20-29 ans sélectives	Entrées 30-49 ans sélectives	Sorties 20-29 ans sélectives	Sorties 30-49 ans sélectives
Bazas		x	x		x			x	x	x	
Castillon-la-Bataille		x	x	x				x		x	x
Pujols		x		x				x	x	x	
La Réole		x		x				x		x	
Sainte-Foy-la-Grande			x	x				x	x	x	
Bordeaux	x					x			x		

Il faudrait s'intéresser aux volumes, pour mesurer les éventuels effets de compensation, mais l'on voit qu'il y a dans les cinq cantons-ou-villes un cumul de mesures défavorables. Il s'agit de territoires excentrés et les emplois proposés y sont peu qualifiés. Par conséquent, ils attirent, par défaut, plus les non-diplômés que les diplômés. Les sorties, en particulier entre 20 et 29 ans, concernent plus

particulièrement qu'ailleurs les diplômés. Sous ces deux effets, la proportion de non-diplômés a augmenté du fait des échanges migratoires. Cette évolution est susceptible de détériorer une situation socio-économique déjà fragile, avec des caractéristiques propres aux espaces ruraux en difficulté, comme de fortes proportions de faibles rémunérations.

Nous avons mené cette étude en insistant sur cinq pseudo-cantons en particulier. Toutefois, beaucoup de cantons-ou-villes affichent de forts poids de 15-64 ans non-diplômés, bien que les mouvements migratoires aient eu tendance à atténuer la valeur de ces proportions. D'autres facteurs, comme l'attractivité paysagère des territoires et l'espace constructible disponible ne sont donc pas à négliger. Rappelons que de manière générale, le poids des non-diplômés en Gironde a diminué entre 2003 et 2008 grâce aux migrations.

Conclusion

Les résultats soulignent un problème propre à certaines régions du Sud-ouest, à savoir des difficultés socio-économiques plus marquées en milieu rural que dans les espaces urbains. Dans un département étendu comme le Gironde, certains cantons-ou-villes souffrent notamment de leur éloignement des centralités, connaissant ainsi des « émigrations » sélectives et un manque d'attractivité évident. Cette observation a son intérêt, suggérant l'existence de territoires aux situations peu aisées dans le contexte français et, a priori, difficilement solubles. Au même titre que dans certains quartiers à forte concentration de logements sociaux, la question des effets de pair se pose également, dans des espaces où l'échec scolaire est visiblement fréquent (Maurin, 2004).

Il convient de rappeler par ailleurs que le but de ce travail n'est pas d'assimiler les non-diplômés aux pauvres. Il s'agit essentiellement de fournir des pistes de réflexion et d'établir quelques constats globaux, afin d'appréhender un champ d'étude pour lequel, nous l'avons vu, très peu de données représentatives sont disponibles (la mobilité résidentielle comparée des « pauvres » et celle du reste de la population). D'autres approches sont bien évidemment possibles, en combinant par exemple des données issues de différentes sources. Il est également tout à fait envisageable de mener ce travail à un autre échelon géographique.

Pour conclure, ce travail se place dans une optique plus générale, celle d'une approche territorialisée de la pauvreté. L'influence des caractéristiques du territoire dans les dynamiques de pauvreté peut être interrogée de multiples façons. La mise en relation de la répartition des ménages par type ou de la structure du tissu économique avec l'objet d'étude est assurément moins complexe à traiter, compte tenu du mode de diffusion des données. Néanmoins, pour son influence évoquée en introduction sur la fréquence et la profondeur de la pauvreté dans un territoire, la mobilité résidentielle s'impose également comme un aspect à prendre en considération de façon indispensable, malgré les limites méthodologiques évoquées.

Références bibliographiques

- Bergouignan C., 2009, « *L'impact des migrations sur les compositions par âge des populations locales : typologie cantonale pour une analyse rétrospective et prospective* », Espace populations sociétés, pp. 45-65.
- Bergouignan C., Zaepfel C., 2013, « *Essai de mesure de la déformation spatiale de la relation population-logement selon les territoires* », Cahiers de démographie locale, n° 4.
- Bouzouina L., 2008, « *Ségrégation spatiale et dynamiques métropolitaines* », Université Lumière Lyon 2, Thèse de Doctorat.
- Caselli G., Vallin J., Wunsch G., 2003, « *Les déterminants de la migration* », INED, *Démographie : analyse et synthèse*.
- Damon J., 2012, « *Mesurer la pauvreté pour l'éliminer* », Field Actions Science Reports, *Special Issue n° 4 : Fighting Poverty, between market and gift*, pp. 107-112.
- Damon J., 2012, « *Les chiffres de la pauvreté : le sens de la mesure* », Fondapol, Note de synthèse.
- Davezies L., Korsu E., 2001, « *Un essai de géographie de la pauvreté* », ONPES, *Les Travaux de l'Observatoire 2001-2002*, pp. 168-245.
- Espinasse M-T., 2002, « *Une approche de la pauvreté rurale* », ONPES, *Les Travaux de l'Observatoire 2001-2002*, pp. 469-488.
- Korsu E., 2004, « *Mobilité résidentielle et pauvreté dans les années 1990* », ONPES, *Les Travaux de l'Observatoire 2003-2004*, pp. 437-452.
- Léon O., 2010, « *Pauvreté : différents profils de régions et départements* », INSEE, *La France et ses régions – Insee Références*, Édition 2010, pp. 18-28.
- Maurin E., 2004, « *Le ghetto français : Enquête sur le séparatisme social* », Seuil, 95 p.
- Myrdal G., 1959, « *Economic Theory And Under-Developed Regions* », Duckworth, 167 p.
- Zaepfel C., 2012, « *Démo-géographie de la précarité et de la pauvreté* », Université Montesquieu-Bordeaux IV, Thèse de doctorat.